
Mois du Saint Rosaire

Pendant le mois d'octobre, les fidèles qui récitent le chapelet et les litanies de la Sainte Vierge suivies d'une prière à saint Joseph, peuvent gagner tous les jours une indulgence de sept ans et sept quarantaines, et une indulgence plénière, une fois dans le mois, aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, s'ils ont assisté dix fois aux exercices publics, ou si, légitimement empêchés, ils les ont faits en particulier.

Une règle invariable.

Pour la publication et l'acquisition de tout ouvrage racontant des visions, prophéties, miracles, etc, ainsi que pour la foi qu'il y faut ajouter, il y a une règle bien simple et qui ne souffre pas d'exceptions : jeter au panier toute production non revêtue de l'approbation ecclésiastique.

Manquer à ce devoir que nous impose l'Eglise, c'est une faute, et c'est, de plus, s'exposer à être dupe.

De l'éducation des enfants

Il ne faut pas élever les enfants pour le monde, mais pour le ciel.

Les enfants viennent de Dieu et doivent retourner à Dieu. L'âme de l'enfant ne désire pas seulement les jeux et les amusements, mais elle est affamée du mystérieux, de l'inconnu, et s'intéresse à tout ce qui regarde le ciel et l'éternité. Elle aime entendre parler des choses de la religion et des fêtes de l'année, et le récit de la vie des saints a pour elle un attrait particulier.

Pères chrétiens, racontez donc à vos enfants les principaux épisodes de la Sainte Ecriture, l'histoire de Joseph, de Tobie et d'une foule d'autres personnages de l'ancien Testament, et vous verrez avec quelle attention ils vous écouteront. Mères chrétiennes, placez souvent sous leurs regards les images des saints pour alimenter en eux l'esprit de religion ; ils déposent dans leurs cœurs les germes de la vraie piété ; ils leur inculquent la crainte de Dieu. Que les méthodes d'éducation sont souvent